

**Présence Romaine,
Tulipes et Anémones « sauvages » dans le GERS.
Essai d'approche historique.**

Par Bernard LASCURETTES
(Association Botanique Gersoise)
32000 Auch

Dès la conquête, les Romains s'attachent à mettre en valeur les riches terres des provinces du Sud Ouest de la Gaule. Ils y introduisent notamment la culture de la vigne, des peupliers et des arbres fruitiers, inconnues des peuples Aquitains et des Gaulois.

Le Languedoc, l'Aquitaine et la Gascogne deviennent rapidement une riche région agricole, viticole et fruitière. Elle produit aussi beaucoup d'argile en plaine, pour la tuilerie et la poterie. Les Romains ne connaissant pas le tonneau, ils transportent les vins, les fruits, les huiles, le grain, les denrées alimentaires, les **plants d'arbres ou de vigne**, dans des amphores, des vases ou des paniers divers.

Les établissements gallo-romains à l'extérieur des villes, les « *fundî* », sont de grosses exploitations agricoles, dirigées par des vétérans des légions romaines récompensés ainsi pour leurs services, ou par des notables locaux ayant parfois statut de citoyen romain. Ils approvisionnent les villes, mais exportent aussi, notamment vers Rome.

Les Romains ont latinisé les noms anciens des lieux qu'ils occupent ou bien leur ont donné le nom d'un personnage local important. La toponymie nous apprend que les noms suffixés en -AC (du latin -*ACUM*) peuvent être un indice de la présence romaine. Ils ont souvent une valeur d'appartenance et sont formés à partir d'un nom de personne. Par exemple : PAUILHAC, formé sur « *Pavillius* » ou bien : **BERRAC**** sur « *Verus* »...

Dans les zones de passage, comme aux abords des voies romaines, les noms de lieux suffixés en -AN (du latin -*ANUM*) sont caractéristiques de la colonisation et indiquent souvent des zones de fixation des colons. Le Gers offre bon nombre de noms de lieux bâtis sur ce type. Par exemple : **MARSOLAN****, formé sur « *Martiolus* », MARSAN sur « *Marcus* » etc.

Plus tard, les villas gallo-romaines ont donné naissance, avec l'occupation des Francs, aux toponymes en -VILLE comme par exemple : **GAUDONVILLE**** : la villa de « *Gaudens* ».

** exemples de toponymes indiquant la présence romaine, choisis parmi les communes possédant des vestiges romains et des tulipes.

En amenant avec eux des pieds de vigne et d'arbres fruitiers, les colons ont certainement introduit les tulipes rouges **RADDII** et **AGENENSIS** (et les anémones *Fulgens* et *Coronaria*) dans le département, à partir de graines, de bulbes ou de « pattes » transportés avec les plants en provenance d'Italie.

PLINE l'Ancien et CATON nous apprennent en effet que les Romains connaissaient parfaitement tous les détails de la culture des plants de vigne ou d'arbres en pépinière, et de leur transport, avec leur motte de terre, en paniers ou en pots de terre cuite (PLINE, Hist. Nat. XVII, 69 et ss.)

Ces tulipes qui se comportent, avec les anémones, comme des adventices de la vigne et des vergers ont proliféré dans les cultures. Il n'est pas du tout certain que les colons les aient introduites pour les fleurs, mais nous savons que les Romains affectionnaient particulièrement les bouquets et couronnes de toutes sortes, qu'ils se décernaient lors de tous les événements de leur vie sociale. Il y avait ainsi des couronnes militaires, des couronnes civiles, des couronnes de victoire aux jeux, etc. Elles étaient confectionnées avec tous les végétaux et toutes les fleurs disponibles, notamment les violettes, les anémones, les giroflées, les roses et les tulipes (CATON, Agric. VIII, 2).

Le mot de tulipe est apparu en France en 1611 (A. REY. Dict. Hist. de la Langue Française.), issu de *tulipan*(1600), du Turc *dülband* = turban. Déjà en 1554, BUSBECQ explique dans un courrier le passage de turban à tulipe : «... *quos Turca tulipan vocant...* »

Auparavant les tulipes faisaient partie des fleurs à faire des couronnes que les anciens appelaient « *cocardeaux* ». (PLINE, Hist. Nat. XXI, 1 à 14).

Certaines giroflées méridionales ont d'ailleurs conservé cette appellation vernaculaire.

Il est tout à fait possible que les anémones et les tulipes aient survécu dans les lieux où elles ont été introduites grâce à leur faculté à vivre comme adventices des vignes, des vergers, des prés et des cultures, surtout si les façons culturales ont permis leur survie (Voir le rapport de Nadia BLANC, stagiaire du Conservatoire Botanique Pyrénéen en 2004).

Au printemps **2004**, l'**Association Botanique Gersoise** et le **Conservatoire Botanique Pyrénéen** ont initié un inventaire des tulipes et anémones « sauvages » dans le département du Gers.

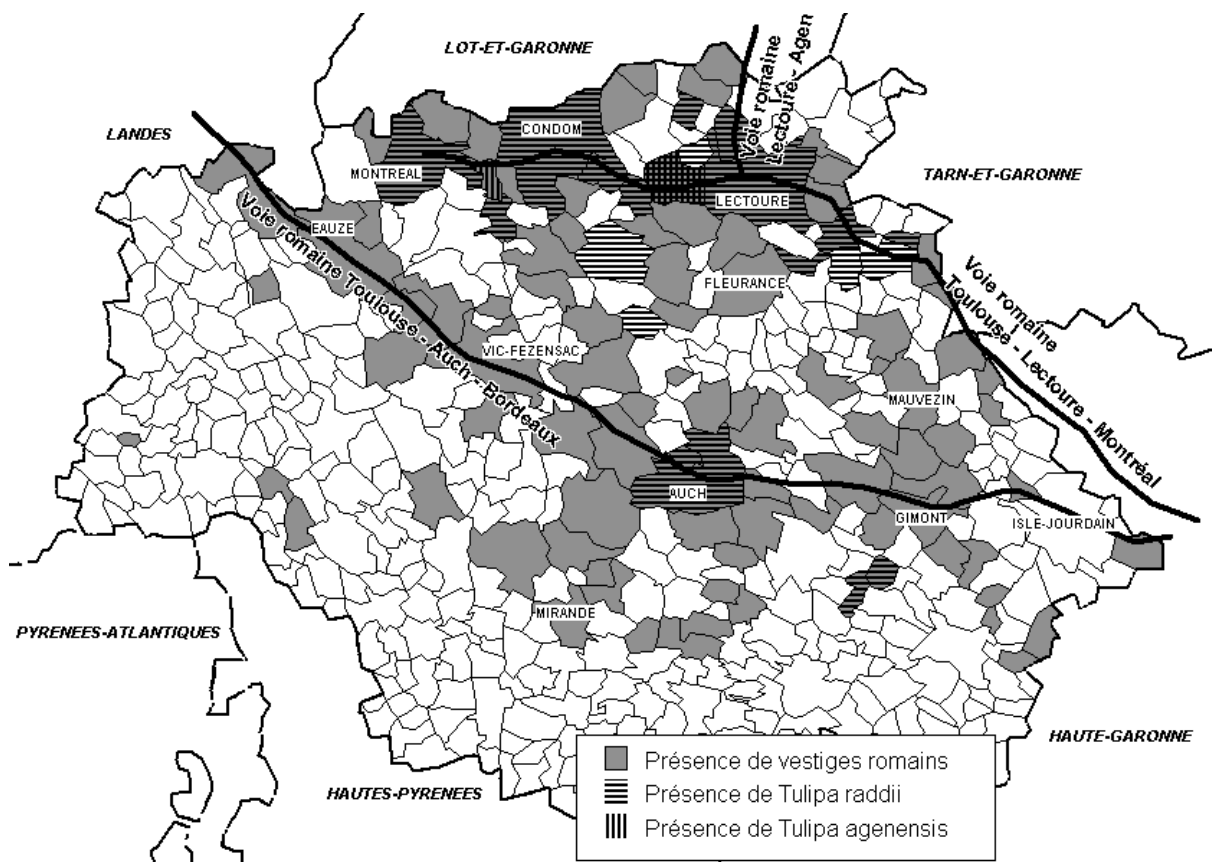
Trois cartes de répartition de ces espèces ont été réalisées. La première pour les tulipes *Sylvestris ssp. Sylvestris*, la seconde pour les anémones *Coronaria* et *Fulgens* et la dernière pour les tulipes *Raddii* et *Agenensis*.

Nous avons vu que les « **tulipes rouges** » ont certainement été amenées par les Romains. Nous avons donc inventorié et localisé également les vestiges romains

attestés. Ils indiquent une présence assez régulière des implantations romaines sur la totalité du département.

Par contre, la cartographie de localisation des tulipes *Raddii* et *Agenensis* montre, à l'évidence, que les communes possédant ces tulipes « sauvages » sont quasiment toutes situées à la frange nord nord-est du département, aux abords du parcours des voies romaines de Toulouse à Lectoure et Montréal, et de Lectoure à Agen (Table de PEUTINGER).

Seules 3 micro stations isolées se situent en dehors de cette zone (voir cartes de répartition). Les 2 stations « citadines » d'Auch et de Duran ont sans doute une origine plus récente, due à des échanges entre maraîchers et horticulteurs sur les marchés locaux et régionaux. Aucune autre station significative ne se trouve sur le trajet de la voie romaine de Toulouse à Auch et Bordeaux (appelée aussi Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem).



Pourquoi cette répartition ?

L'Histoire peut elle apporter un élément de réponse à cette question ?

Jules César, dans son histoire de la « *Guerre des Gaules* » nous apprend que les peuples Aquitains sont « *séparés des Gaulois par le fleuve Garonne* ». En 56 avant J.C., il envoie son légat, Publius Crassus, conquérir et coloniser les pays de la « *rive gauche* » de la Garonne, jusqu'aux Pyrénées. Cette région prendra plus tard le nom de « *Novempopulanie* » c'est à dire le « pays des neuf peuples » et constituera la Gascogne actuelle.

Trois autres campagnes seront nécessaires pour « *pacifier* » les Aquitains. La première, menée par Jules César en personne, la deuxième en 39-38 avant J.C. conduite par Agrippa et la troisième dirigée par Valérius Messala Corvinus en 27-26 avant J.C.

Mais Jules César ne nous rappelle pas que, lors de la colonisation précédente, entre 128 et 110 avant J.C., qui avait créé les provinces romaines de « *Narbonnaise* » et d'« *Aquitaine* », les Romains avait débordé quelque peu au sud de la Garonne dans plusieurs régions : le Bordelais, le Toulousain et le Couserans, le Lot et Garonne, le Tarn-et-Garonne et le Gers, notamment dans les parties nord de la Lomagne, du Lectourois et du Condomois, ces contrées qui accueillent précisément nos tulipes rouges (JOUGLAR. Limites de la Narbonnaise).

Comme ces tulipes sont pratiquement absentes du reste du département, il paraît raisonnable de dater leur introduction de cette période de la première conquête.

D'ailleurs on retrouve les tulipes *Raddii* dans le vignoble bordelais, sur la rive gauche de la Gironde, et les *Agenensis* dans les vergers et les vignes au nord de la Garonne, de Montauban à Agen et au delà, régions colonisées elles aussi vers 128-118 avant J.C.

Il est vraisemblable également que la vigne est restée limitée à ces régions, car après la moitié du premier siècle après J.C. l'implantation de nouvelles vignes a été interdite, pour protéger les vins « italiens » de la concurrence.(70 après J.C.)...

Nous savons par ailleurs que les autres vignobles sont le fait de l'installation des communautés monastiques à partir du XIème siècle et après.

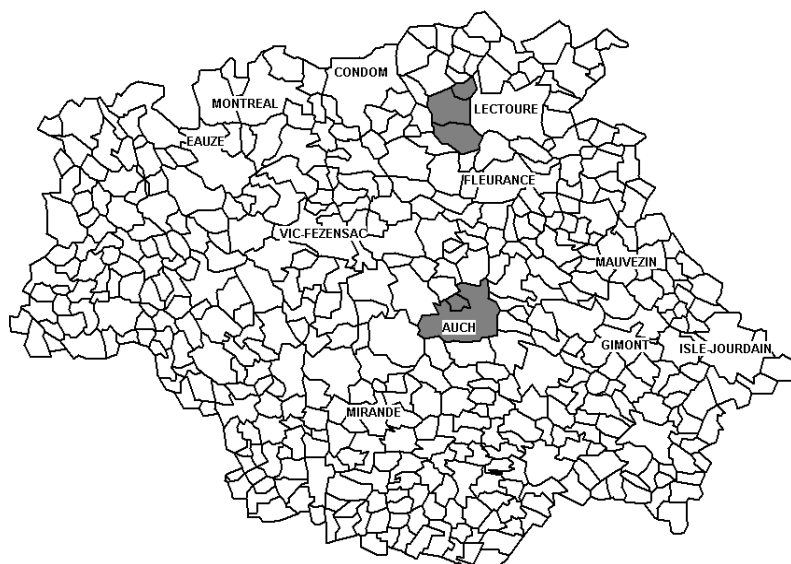
Le cas des Anémones

La carte de répartition des anémones « *Fulgens* » appelle les mêmes réflexions que pour les tulipes rouges (voir carte de répartition).

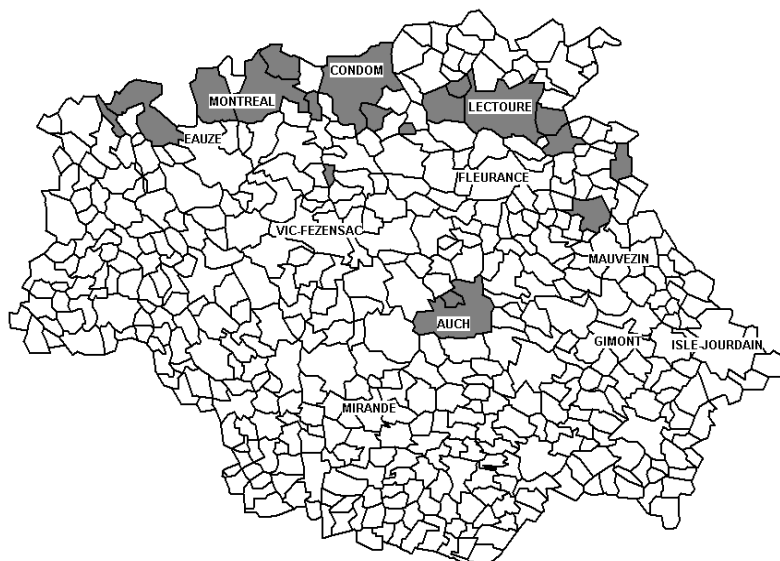
L'anémone « *Coronaria* » n'est présente à l'état « sauvage » que sur la commune de Marsolan.

Il reste donc à poser les questions d'intérêt local :

- 1) Qui était *Martiolus*, ce colon qui a donné son nom à Marsolan, et y a très certainement introduit les tulipes et les anémones ?
- 2) La présence sur la commune de la troisième espèce de tulipe *T. Sylvestris ssp Sylvestris*, est elle liée à ce passé ?
- 3) Pourquoi l'*Anemone Coronaria* « sauvage » ne se rencontre t elle dans le Gers que sur le territoire de Marsolan ?



Anemone coronaria



Anemone fulgens

Tulipa Sylvestris subsp. Sylvestris dans le Gers Approche toponymique

La carte de localisation des tulipes jaunes dans le département du Gers indique une répartition assez aléatoire, à l'exemple de la répartition sur le territoire national (voir cartes départementale et nationale). Cette répartition ne nous semble pas être liée à la colonisation romaine, comme c'est vraisemblablement le cas pour les tulipes *Raddii* et *Agenensis*.

Il nous paraît également peu vraisemblable que *T. Sylvestris ssp Sylvestris* soit un hybride entre *T. Australis* et *T. Gallica*, à considérer les aires respectives de ces deux espèces, très localisées dans un tiers Sud de la France.

Nous avons donc pris le parti d'envisager l'origine médiévale de l'introduction de *Tulipa sylvestris ssp sylvestris*, liée aux croisades, et aux Croisés qui les auraient ramenées et installées dans leurs châteaux et sur leurs terres (période du XIème au XIIIème siècles). Certains auteurs ont d'ailleurs parlé de « *tulipes castrales* »...

A partir de l'an Mil, après les multiples invasions, un certain dynamisme démographique étant retrouvé, de nombreuses agglomérations se reconstruisent ou voient le jour. Autour d'un premier château défensif très sommaire construit en bois, sur une éminence naturelle ou artificielle, un éperon rocheux, les villages s'installent.

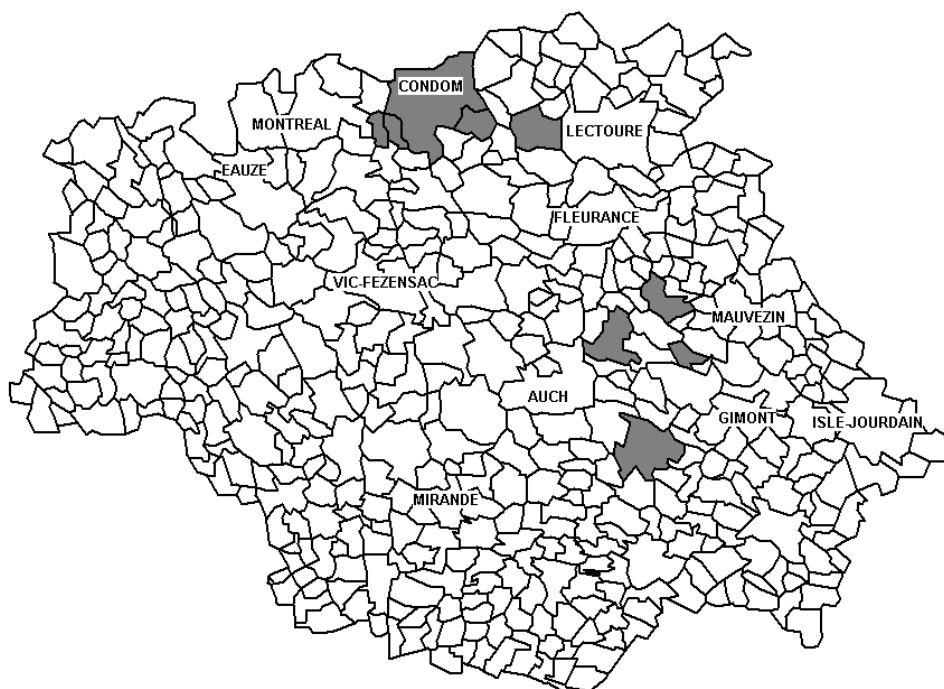
Beaucoup de ces sites ont disparu. Mais la toponymie en a conservé la mémoire : *Lamothe* (du gascon « *mota* » = motte féodale), *Castéra* (du gascon « *casterar* » = camp, motte féodale ou place forte) , *Castelnau* ou *Castet* (du latin « *castellum* » = château) et *Lassalle* (du germanique « *saal* » = château) ...

Les familles nobles des seigneurs fondateurs de ces implantations peuvent avoir fourni des participants aux Croisades successives, de 1096 à 1299...

Nous avons recherché les noms des lieux dits aux environs des stations de tulipes, sur les cartes au 1/25000 IGN, les plans cadastraux (anciens et récents) et les Cartes de Cassini, et noté la présence des micro toponymes, ou de leurs dérivés, cités ci dessus.

L'histoire locale nous a donné également des renseignements sur l'occupation des lieux au Moyen Age et sur les vestiges.

SITUATION par COMMUNE



- **MONTAUT les CRENEAUX** : présence d'une motte féodale, lieu-dit Bois de LAMOTHE, à proximité.
- **PUYCASQUIER** : lieu-dit LASSALLE à proximité (à 400 mètres).
- **BEAUMONT** : lieu-dit LAMOTHE près de la station Nord (à 450 mètres), lieu-dit CASTILLON au centre des stations Sud (80 mètres à 450 mètres).
- **MARSOLAN** : lieu-dit CASTEYRE centré à l'Est des stations du Nord (150 à 400 mètres), pas de micro toponyme significatif pour la station Sud (à 1700 mètres des stations du Nord du site).
- **LARRESSINGLE** : pas de lieu-dit explicite ; la station est très proche du village médiéval, importante résidence fortifiée des abbés (puis des évêques) de Condom depuis le Xème siècle (250 à 400 mètres)
- **CAUSSENS et CONDOM** : pas de lieu-dit explicite ; les deux stations sont proches de l'ancien « *castrum* » de Petit BUSCA et du château de Grand BUSCA (250 et 400 mètres)
- **ANSAN et SAINT SAUVY** : pas de lieu dit explicite ; Saint Sauvy est un fief religieux (Sainte épine, relique de la couronne du Christ) et politique important du comté d'Armagnac dès la fin du Xème siècle, au carrefour des routes de Gimont à Fleurance et de Faget à Saint Clar. Non vérifiée en 2004.
- **CASTELNAU BARBARENS** : Fort « *des barbares* » (*castrum du IXème siècle, castelnaud du XIème siècle*). *Toponymie on ne peut plus explicite Station non vérifiée en 2004.*

Ces neuf stations sont clairement liées à des implantations humaines datant du Moyen Âge. Faut il pour autant en déduire une théorie sur l'origine « castrale » ? Il serait intéressant de procéder au même inventaire à l'échelle de la région ou même d'inter régions pour affiner cette approche.